



Compte-rendu de la réunion CCSSF, tenue le lundi 11 juin 2018 à 14h au siège social de la FFH (salle AVRONSART) au 42 rue Louis lumière 75020 PARIS

Membres CCSSF : PRESSARD Didier (président), FOURASTIE Patrick (secrétaire général), REPELLIN Arnaud (chargé de la communication élargie) et LAURENT Mikaël (administrateur)

Invités FFH : FEVRIER Christian (Directeur technique National) à 15h30

Interprètes diplômées en LSF : ARCHAMBEAUD Florine et SAIDLITZ Julie

Didier PRESSARD ouvre la séance à 14 h 05

1) Lecture du Forum des Clubs Sportifs des Sourds du vendredi 6 avril 2018 :

FOURASTIE Patrick a rédigé le compte-rendu du Forum de 11 pages, il demande à ses collègues de l'aider à le réduire de quelques pages avant de le diffuser à tous les clubs sportifs de sourds, la deuxième quinzaine de juin.

LAURENT Mickaël La présentation de chaque personne présente au forum des sourds aux JNH est inutile, car cela prend trop de temps alors qu'il n'y a que 2 heures pour échanger. Mais aucun souci pour les personnes intervenantes se présentent au moment de leur prise de parole.

ARCHAMBEAUD Florine nous précise que le travail des interprètes en LSF est assez chargé pendant tout le déroulement des JNH avec une présence dans bons nombres de réunions et débats, y compris pendant les pauses où les échanges entre divers protagonistes continuent. Si le public sourd souhaite une répartition et un accompagnement un peu différents selon les divers thèmes, échanges et réunions, il doit le faire savoir le plus en amont possible.

2) Nouvelles correspondances électronique FFH (CCSSF – Bureau des Sports - DTN) :

Didier PRESSARD remarque la complexité du fonctionnement des correspondances électroniques CCSSF qui comportent 4 dirigeants sourds CCSSF et 4 dirigeants entendants FFH. Il souhaite voir la création du nouveau courriel : ccssf-international@handisport.org Il faudra solliciter le directeur de la communication HETET Benoit pour un avis précis.

Malheureusement, le courriel ICSD est adressé seulement au président CCSSF alors qu'il était diffusé au CCSSF et donc à l'ensemble des membres CCSSF il y a encore quelques mois. PRESSARD Didier va essayer de résoudre ce problème.

LAURENT Mikaël insiste sur le fait qu'il faut résoudre ce problème au plus vite.

3) Etude sur ACCEO (à renouveler, ou à résilier) :

Pour rappel, c'est une prolongation annuelle renouvelable par tacite reconduction

PRESSARD Didier évoque l'éventuel renouvellement du contrat ACCEO qui expire mi-décembre 2018 (coût d'environ de 13000€ par an), FEVRIER Christian souligne son scepticisme sur l'utilisation fréquente et régulière de ce service par le public sourd car, parmi le personnel à la Fédération à Paris, très peu de personnes semblent avoir été sollicitées via Acceo. Lui-même a été sollicité quelques fois mais via d'autres plateformes. Il regrette l'absence de statistiques qui permettraient de voir l'utilisation réelle du service. Il n'est pas contre la continuité de ce service mais revu à la baisse et sur une durée moins longue.

Problème soulevé : les dirigeants sourds ne souhaitent pas voir l'abandon de ce service qui permet au public sourd de faciliter la communication avec les personnes entendantes.

(Dernière minute) : La présidente de la FFH WESTELYNCK Guislaine, Laurent ALLARD, Benoît HETET, Angélique FILIPPA d'ACCE-O et PRESSARD Didier se sont réunis le 26 juin 2018 pour échanger sur l'éventuelle prolongation du contrat avec Acceo.

Angélique FILIPPA a fait une présentation complète des services ACCEO, et expliqué en particulier l'outil de communication accessible avec ACCEO Bleu comprenant un peu moins de services qu'ACCEO rouge correspondant à l'actuel contrat.

- Nouvelle application Orange sur ACCEO Bleu (facilité des réseaux)
- Rapidité des horaires disponibles
- Solution ACCEOLANGUE
- Contre la discrimination (accessibilité des structures aux personnes sourdes)

Enfin, la FFH donne son accord pour poursuivre le contrat avec le service ACCEO bleu pour un an, renouvelable par tacite reconduction.

4) Intervention du Directeur Technique National Christian FEVRIER :

A) FEVRIER Christian annonce la nomination des deux directeurs sportifs sourds suite à la réunion du Comité Directeur de la FFH, réuni le vendredi 8 juin 2018

GOY Julien (Handball) et ARNAL Marc (Sport Boules Lyonnaises et Pétanque)

FOURASTIE Patrick remercie FEVRIER Christian, pour la nomination de ces 2 directeurs sportifs.

B) FEVRIER Christian expose les critères du nouveau Bureau des Sports (BDS) dirigé par MESSAGER Sébastien, directeur.

- Le CCSSF est une « antenne internationale » de la FFH et ne doit pas investir le champ national dont la coordination va aux Directeurs Sportifs.
- Le CCSSF est le relais international de la FFH fait passer les informations et inscriptions (Le CCSSF peut émettre un avis ou mettre en garde sur quelques situations précises avec des arguments)
- Le DS gère et anime sa discipline. Il fait des choix qu'il assume.
- Le BDS accompagne les DS et les commissions sur demande.

5) Etude sur les statuts et règlement intérieur de la FFH : Missions CCSSF - CPSF - Décret ministériel :

PRESSARD Didier demande aux collègues de lire la proposition de modification de l'article 4 Missions du CCSSF voir page 23/35.

Concernant la nomination d'un référent pour le sport sourd, comme cela se fait pour les non et mal voyants, est remise à plus tard, la FFH ayant des priorités plus importantes dans l'immédiat.

Les membres du CCSSF regrettent fortement que cette option soit reportée actuellement alors qu'elle faisait partie du programme de la présidente et qu'une personne devait être nommée avant la démission du précédent président en ce début d'année.

6) Point sur l'ONISEP (Intégration des sourds / malentendants dans les écoles pour l'avenir des jeunes sportifs sourds)

PRESSARD Didier expose ses explications pour que la FFH puisse aider et encourager la participation de nos scolaires sourds, C'est au Bureau des Sports diligenté par MESSAGER Sébastien de travailler pour élucider le plan à long terme avec le CCSSF.

FEVRIER Christian souhaite voir le développement de tous les sports sourds et dit qu'il faut améliorer la compétitivité des équipes.

Notamment dans les sports collectifs mais aussi individuels, envoyer des équipes nationales est ce qui coûte le plus cher. Il y a de plus en plus de choix et d'arbitrages à faire car les aides financières sont en diminution constante. Le hand sourd se développe bien petit à petit et pourrait être emmené à représenter la France dans les futures années si leur développement et leur niveau continuent à s'élever au point d'envisager les premiers rôles européens et mondiaux.

De même, concernant les diverses disciplines sportives sourdes, celles qui sont Deaflympics seront prioritaires sur celles qui ne le sont pas.

Par exemple, en foot, pour cette année encore, tous les engagements seront maintenus mais, au-delà de cette année, nous avons signifié à Brice ALLAIN que la priorité sera désormais donnée au foot à 11 qui est une discipline Deaflympics contrairement au futsal (non reconnu Deaflympics). Cette logique sera appliquée à l'ensemble des disciplines FFH sourdes et non sourdes. Ce qui veut dire que tous les sports olympiques (Jeux Paralympiques et Deaflympics) seront prioritaires sur ceux qui ne sont pas olympiques.

LAURENT Mikael fait remarquer qu'il y a un souci avec les disciplines Deaflympics qui ne sont pas toutes reconnues de Haut Niveau (HN) puisque seules celles présentes aux Jeux Paralympiques sont reconnues d'après la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau.

Les médaillés en bowling ne peuvent donc prétendre au statut HN alors que certains sportifs sourds FFH, dont le sport est reconnu de HN, n'ayant pourtant pas eu de médaille aux Deaflympics 2017, ont été nommés sur les listes HN. Pas de souci et tant mieux si des sportifs sourds non médaillés sont sur les listes HN mais pour ceux qui ont été médaillés dans une discipline non reconnue de HN c'est extrêmement dur à accepter de ne pouvoir prétendre à ce statut HN qui devrait venir récompenser logiquement leurs podiums.

Il serait bien que la FFH fasse le nécessaire pour faire reconnaître de HN l'ensemble des disciplines Deaflympics.

7) Participations Françaises aux compétitions internationales :

Badminton : 2 hommes VALLEDOR Xavier et ROUBIRA Mickaël ; 2 femmes REYMOND Emma et BERNARD Louise disputeront le 8^{ème} Championnat d'Europe à TRENCIN (Slovaquie), les 22 au 29 juillet 2018.

Résultats : REYMOND Emma et BERNARD Louise sont classées 3^{ème} en Double Femmes, les autres équipes françaises hissaient à la 4^{ème} et à la 5^{ème} place des autres épreuves.

Bowling : 6 hommes BARTOUT Ludovic, BOULLE Didier DIVOL Alexis, DIVOL Frédéric, GUIBOUX Mikael et PELICAN Charles et 1 femme : Mme SCELLIER Aurélie ont disputé le 11^{ème} Championnat d'Europe de Bowling Sourds à MUNICH (Allemagne), les 24 mai au 2 juin 2018.

Notre CCSSF exprime ses plus vives félicitations à toute l'équipe de France Hommes pour l'obtention de deux médailles (1 médaille d'argent sur Double et 1 médaille de Bronze sur Team) et aussi à Mme SCELLIER Aurélie pour sa belle 5^{ème} place Individuelle derrière les intouchables russes.

Cyclisme : 4 coureurs avaient été sélectionnés pour participer au Championnat d'Europe de VTT du 5 au 13 mai à ANHEE (Belgique). Pour diverses raisons imputables aux Vététistes, la France n'a finalement envoyé aucun Vététiste.

Football : La France affrontant la Pologne dans un match comptant pour la phase qualificative au Championnat d'Europe de Football le samedi 16 juin 2018 à Varsovie.

France s'est qualifiée justement à la phase finale prévue pour le mois de juin 2019 en surclassant les polonais par 4 à 3, après avoir été menés par 1 à 3 à la première mi-temps, on a eu très chaud.

Natation : CORDIER Amélie sélectionnée pour la 1^{ère} fois en Equipe de France nagera 6 courses au 12^{ème} Championnat d'Europe de Natation Sourds à LUBLIN (Pologne), du 2 au 7 juillet 2018.

CORDIER Amélie a battu cinq records personnels aux séries de qualification mais elle n'a pas réussi à atteindre la finale de chaque épreuve malgré le très niveau des nageuses de l'Est d'Europe.

Futsal Féminin : Notre équipe disputera le 5^{ème} Championnat d'Europe de Futsal Féminin à TAMPERE (Finlande), du 6 au 14 décembre 2018.

Tennis : Les équipes féminines et masculines disputeront le Championnat du Monde de Tennis Sourds (22^{ème} Coupe Dresse et 18^{ème} Coupe Maere) à ANTALYA (Turquie), du 22 au 29 septembre 2018, avec l'aval de la DTN de la Fédération Française de Tennis, homologué avec le CCSSF pour inscription engagement. Pour les hommes, l'objectif sera de défendre leur titre acquis il y a 4 ans aux Etats-Unis. Pour l'équipe féminine absente de cette compétition depuis plusieurs dizaines d'années, l'objectif sera le top 5.

8) Informations Internationales :

A) 19^{ème} Congrès EDSO, les 19 et 20 octobre 2018 à HERAKLION (en Crète) : 1 à 2 Délégués France – Propositions - Elections pour membres et candidatures de l'organisation des Championnats d'Europe

PRESSARD Didier et FOURASTIE Patrick seront probablement délégués proposé au 19^{ème} Congrès EDSO, mais ils attendront la réponse écrite de la présidente de la FFH.

B) Deaflympics d'hiver en 2019 : L'ICSD a reçu la candidature de la fédération italienne (FSSI) indiquant que l'Italie était prête à organiser les Deaflympics d'hiver en décembre 2019. L'ICSD continuera à travailler en étroite collaboration avec la FSSI pour mener à bien l'organisation de ces deaflympics d'hiver. Les éléments logistiques définitifs de l'organisation seront transmis en septembre. Affaire à suivre.

C) Deaflympics d'été de la Jeunesse en 2019 à EREVAN (Arménie) sous-réserve d'approbation de l'ICSD pour la période du 20 au 30 juin (en cours).

D) Candidature française pour l'organisation du Championnat de Monde de Judo Sourd à Versailles en 2020 : Présentation demandée de Mr Damien ANTOINE.

Communiqué officiel ICSD du 27 mai 2018, Lausanne - *Le Comité International des Sports pour les Sourds (ICSD) informe que le Président ICSD Dr Valery Rukhledev, en sa qualité de Président de la Société des Sourds de Russie, fait actuellement l'objet d'une enquête de la Cour Tverskoy de Moscou (Russie) en ce qui concerne les allégations de détournement de fonds. La Société panrusse des Sourds, fondée en 1926, est située au 1905 Goda Street, 10 A à Moscou.*

Dr. Rukhledev a été placé en résidence surveillée pour les deux prochains mois pendant que ces enquêtes se poursuivent. La deuxième accusée, Mme Tatyana Zembatova, chef du département des finances de la Société panrusse pour les sourds a également été arrêtée. Ces questions n'ont aucun rapport avec l'ICSD.

Bien que le Conseil exécutif de l'ICSD comprenne l'importance de respecter le principe de la présomption d'innocence pour toute personne impliquée dans une enquête criminelle, le Conseil exécutif de l'ICSD participe activement à la planification stratégique pour faire avancer la mission de l'ICSD pour les athlètes sourds. à travers le monde. De plus amples informations seront partagées sous peu.

Décidant que l'actuel Vice-Président Kang CHAN assume son rôle Président par intérim.

Le Conseil exécutif de l'ICSD

Le CCSSF a signé une lettre de soutien réclamant, entre autres, la démission du président ICSD ainsi que la tenue d'un congrès extraordinaire pour élire un nouveau président. Ce congrès extraordinaire ne peut se tenir que si 1/3 des 113 pays affiliés à l'ICSD en font la demande. A ce jour, 46 pays ont signé cette motion devant permettre la tenue de ce congrès extraordinaire. Entre temps, le président russe a démissionné et le Conseil Exécutif ICSD l'a remplacé par une nouvelle présidente ICSD australienne Rebecca ADAM. C'est une solution qui ne satisfait pas les pays signataires de la motion qui souhaitent aller jusqu'au bout et que les textes de la Constitution ICSD soit respectée en convoquant ce congrès extraordinaire pour élire un nouveau président.

La réunion est clôturée à 17 heures 30.

Prochaine réunion CCSSF : à fixer pour le courant de novembre 2018

Le secrétaire général

Le Président

Patrick FOURASTIE

Didier PRESSARD